

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

luation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11135 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : JEBBARI ABDELLAH

Date de naissance : 31/12/1970

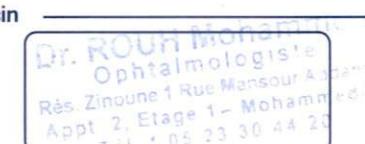
Adresse : 39 Rue EL YASMIN à Hay Errahma

.....APT 7 CASABLANCA

Tél. : 0661372643 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/09/2002

Nom et prénom du malade : ZF-IBRAR. Abdellah Age : 52 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le / /

Signature de l'adhérent(e) : ABDELLAH



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/02/2024	CS		200.00	Dr. MOHAMMED ZINOUN Oculiste et Mégascolopagiste Rés. Zinoune 1 Rue Mansour A Bapt 2, Etage 1 - Moham 05 23 30 44 2

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	
ADEN OPTIQUE OPTICIEN OPTOMETRISTE CONTACTOLISTE Lot. El Beyrouth, 105 Res. El Fath Abou Chalil, Casablanca Tel. 0522 362 807	14/09/2011 John				3800 Dhs

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. A horizontal arrow points from the left to the right, and a vertical arrow points downwards, indicating a coordinate system for the arch.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXISTENCE



* Ancien Ophthalmologist à l'Hôpital 20 Août

* Ancien Médecin Chef du Service d'Ophthalmologie
à l'Hôpital Moulay Abdellah.

* طبيب العيون سابقاً بمستشفى 20 غشت

* رئيس مصلحة طب العيون بمستشفى مولاي
عبد الله سابقاً.

Mohammadia Le : 02/04/1202 المحمدية في

Fejjar: Abdellatif

11 L K S 12

$$OD = (-1,50 \text{ a } 43^\circ)$$

$$OS = (-1,25 \text{ a } 142^\circ)$$

abst

2, 1 K S

OD: Abd 4 2

Mansour

~~ADEN OPTIQUE SARL ALI
OPTICIEN OPTOMETRISTE CONTACTOLOGUE
Lot El Beyrouni 1 et 2 Rue El Fan
Al Jadid Casablanca Tel. 0522 382 905~~

Dr. ROUH Mohammed
Ophthalmologist
1 Rue Mansour Addahbi
Appt. 2 Etage 1 - Mohammedia
Tél. 05 23 30 44 20

إقامة زينوت 1 زنقة منصور الذهبي الطابق الأول الشقة 2 - المحمدية

Rés. Zinoune 1 Rue Mansour Addahbi Appt. 2 Etage 1 - Mohammedia

Tél. : 05 23 30 44 20

٢٠١٣

٨٨١٣٥

Dr. ROUH Mohammed
Ophtalmologiste



الدكتور الروح محمد

أخصائي أمراض وجراحة العيون

* Ancien Ophtalmologiste à l'Hôpital 20 Août

* طبيب العيون سابقاً بمستشفى 20 غشت

* Ancien Médecin Chef du Service d'Ophtalmologie
à l'Hôpital Moulay Abdellah.

* رئيس مصلحة طب العيون بمستشفى مولاي

عبد الله سابقاً.

Mohammadia Le : ٢٠١٣٥٢٠٩١٩٢٥ المحمدية في

JEBBAR. Abdellah

٢٠١٣٥٢٠٩١٩٢٥

٢٠١٣٥٢٠٩١٩٢٥

٢٠١٣٥٢٠٩١٩٢٥

٢٠١٣٥٢٠٩١٩٢٥

٢٠١٣٥٢٠٩١٩٢٥

٢٠١٣٥٢٠٩١٩٢٥

Dr. ROUH Mohammed
Ophtalmologiste
Rés. Zinoune 1 Rue Mansour Addahbi
Appt. 2 Etage 1 - Mohammedia
Tél. : 05 23 30 44 20

إقامة زينون ١ زنقة منصور الذهبي الطابق الأول الشقة ٢ - المحمدية

Rés. Zinoune 1 Rue Mansour Addahbi Appt. 2 Etage 1 - Mohammedia

Tél. : 05 23 30 44 20

ADEN OPTIQUE
ADEN OPTIQUE
 20230 CASABLANCA
 Tél: 0522362905

M.CE 11135



MR Abdellatif JEBBARI

FACTURE N° : F105431

Date : 14/09/2020.

Qté	Cat.	Désignation	Prix unitaire	Remb.	Montant	TVA
2	VER	Verres organique antireflet progressifs	1500.00		3000.00	20.0
1	MON	Monture optique	800.00		800.00	20.0

Corrections :

VL D. Sph: PLN Cyl: -1.50 Axe: 43° Add: +2.00

VL G. Sph: PLN Cyl: -1.25 Axe: 142° Add: +2.00

VP D. Sph: +2.00 Cyl: -1.50 Axe: 43°

VP G. Sph: +2.00 Cyl: -1.25 Axe: 142°

Paiements

Acomptes	3800.00
Tiers payant	0.00
Montant total payé :	3800.00
Solde :	0.00

Totaux

Total hors TVA : 3166.67 Dh

Montant TVA : 633.33 Dh

Total TTC : 3800.00 Dh

ADEN OPTIQUE VOUS REMERCIE POUR VOTRE VISITE